

## Résolution de l'assemblée générale (AG) du personnel du Gymnase de La Cité

Après avoir pris connaissance des derniers éléments relatifs aux négociations entre le Conseil d'Etat et les organisations du personnel au sujet de leur caisse de pensions,

l'AG du personnel du Gymnase de La Cité:

- décide la suspension du préavis de grève qu'il avait voté lors de son AG du 25 janvier dernier pour le 6 février 2018.

Par ailleurs, il s'engage à:

- rester en éveil et vigilant; il se mobilisera à nouveau avec détermination dès demain si le retrait du plan est refusé par le Conseil d'administration ou l'autorité de surveillance de la caisse (AS-SO). Il sera à nouveau dans la rue et prêt à se remettre en grève.

Adoptée à l'unanimité sans opposition et sans abstention par l'AG du 1er février 2018.